



Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 25 mars 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 avril 2024

SEV - MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RÉHABILITATION DES CONDUITES DE L'USINE DE TRAITEMENT

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-Gilles RONDONNET, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BILLY à Johann SPITZ, Claude BOISSON à Françoise BURGAUD, Yamina BOUDAHMANI à François GUYON, Sophie BOUTRIT à Nicolas VIDEAU, Sophie BROSSARD à Sonia LUSSIEZ, Christelle CHASSAGNE à Thibault HEBRARD, Olivier D'ARAUJO à François BONNET, Jean-Pierre DIGET à Claire RICHECOEUR, Noélie FERREIRA à Yvonne VACKER, Anne-Lydie LARRIBAU à Eric PERSAIS, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Marie-Paule MILLASSEAU à Stéphanie ANTIGNY, Rose-Marie NIETO à Jeanine BARBOTIN, Franck PORTZ à Frédéric NOURRIGEON, Nicolas ROBIN à Ségolène BARDET, Mélina TACHE à Romain DUPEYROU, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX, Florence VILLES à Lucien-Jean LAHOUSSE, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaire absente suppléée :

Nadia JAUZELON par Jean-Gilles RONDONNET.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Bastien MARCHIVE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX.

Titulaires absentes excusées :

Annick BAMBERGER, Patricia DOUEZ, Elsa FORTAGE.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Elisabeth MAILLARD

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU MARDI 2 AVRIL 2024

SEV - MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RÉHABILITATION DES CONDUITES DE L'USINE DE TRAITEMENT

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Considérant que l'usine des eaux du Vivier traite les eaux brutes de forages sur 3 unités principales de traitement comme suit :

- les nitrates sur filtres biologiques ;
- les germes sur une filière d'ozonation ;
- les pesticides et micropolluants sur filtres à charbon ;

Considérant que l'usine construite en 1996 a été dimensionnée pour un débit de 2 000 m³/h. Le besoin à satisfaire actuel n'est que de 10 000 à 20 000 m³/j. Sur les 6 filtres biologiques construits, seulement 4 peuvent être exploités ;

Considérant que la dénitrification se fait grâce à des bactéries hétérotrophes qui ont besoin d'être alimentées par un substrat carboné (de l'Ethanol ici). La réaction est productrice d'azote et bien souvent de sulfure d'hydrogène (H₂S) notamment en sortie de filtres. Les conduites actuellement en acier sont sensibles à ce phénomène ;

De plus, la dégradation des tuyauteries résulte aussi des conditions atmosphériques du bâtiment et de la durée de fonctionnement, à savoir 24/24h pendant 30 ans ;

Considérant l'étude de renouvellement des réseaux de l'usine effectuée par un cabinet d'étude, s'appuyant sur un levé 3D de la salle des filtres afin de prendre en compte les contraintes d'encombrement des tuyauteries en place ;

Il est donc nécessaire d'ouvrir une consultation pour la dépose des tuyauteries et des équipements existants, la fabrication et la pose des nouvelles tuyauteries associées aux équipements nécessaires au bon fonctionnement du process (débitmètres, capteurs...).

Ces travaux permettront de sécuriser la filière de traitement des eaux brutes et de pérenniser les installations en prenant en compte les besoins actuels en termes de débit et donc de volume.

Le budget global de l'opération est estimé à 800 000 € HT sur 3 ans :

- 2024 : 300 000€ HT
- 2025 : 300 000€ HT
- 2026 : 200 000€ HT

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise la consultation d'un marché de travaux selon une procédure d'appel d'offre ouvert ayant pour objet la dépose des tuyauteries et des équipements existants, la fabrication et la pose des nouvelles tuyauteries associées aux équipements nécessaires au bon fonctionnement du process (débitmètres, capteurs...).
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les documents liés à cette consultation.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Elmano MARTINS

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué